



Guide de l'Étudiant

Mastère de recherche en français

Spécialité : *Littérature, linguistique et Histoire de la langue française*

Année universitaire : 2022/2023

**Université de Carthage
Institut Supérieur des Langues de Nabeul
Département de français**

**Master de recherche en français
2022-2023 / 2025-2026**

Domaine de formation : Lettres et Langues

Mention : *Littérature, linguistique et Histoire de la langue française*

Adresse : Institut Supérieur des Langues de Nabeul
Av. Habib Thameur - 8000 Nabeul

Responsable du Master : Hamida Trabelsi

Secrétariat pédagogique : Nader Zgolli
Tél. : (216) 72 230 551/ (216) 72 236 143
Fax : (216) 72 231 739
Courriel : info@isln.rnu.tn

1. Un Master de recherche en *Littérature, linguistique et Histoire de la langue française*, pourquoi faire ?

La mission principale du Mastère de recherche en *littérature, linguistique et histoire de la langue française* consiste à permettre aux titulaires de maîtrises (ancien régime) ou de licences de français d'approfondir et de perfectionner leur capacité à communiquer en français et à former des chercheurs dans les domaines de la Langue, de la Littérature et l'histoire de la langue française. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans l'esprit du décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système « LMD ». Ce mastère vise à apporter aux nouveaux diplômés des « enseignements se rapportant à l'approfondissement de la spécialité, aux méthodologies de recherche, à la documentation scientifique, à la recherche et à l'initiation pédagogique ». Cette spécialisation se justifie par le besoin des étudiants pour l'approfondissement de leur formation en langue, littérature et histoire françaises. Elle peut apporter aux étudiants un haut degré de spécialisation dans une branche particulière d'un domaine déjà approché lors de leurs études antérieures durant le cycle licence.

Grâce aux cursus et aux parcours qui leur sont proposés les étudiants inscrits en Master sont amenés à développer :

a) Une culture de la langue et de la littérature françaises :

- Connaissance croisée des époques, des genres, des auteurs, des courants de pensée ;
- Linguistique textuelle, stylistique et sémiotique littéraires ;
- Histoire de la langue française et philologie.

b) des savoir-faire spécifiques :

- analyse et synthèse ;
- capacité à s'immerger dans les spécificités d'une pensée précise de toute époque sans l'extraire de son contexte sociétal : capacité à poser à la fois un regard panoramique et très précis sur l'objet étudié ;
- compte rendu critique d'une œuvre ou d'un document scientifique.

c) une expression et une pensée rigoureuses, exactes et précises de la langue française.

A cet effet, des efforts importants seront fournis par l'Institut pour permettre aux étudiants

2. Conditions d'accès à la formation et pré-requis

Licences admises pour l'accès au mastère :

Licence en Français (LMD), Maîtrise de *Langue, Littérature et Civilisation françaises* (Ancien régime)

Admission sur dossier et entretien.

Pré-requis :

- Niveau linguistique minimum B2 du CECRL,
- Aptitude à l'expression orale et écrite,
- Intérêt pour la recherche,

3. Les acquis d'apprentissage

La formation en mastère de recherche en *littérature, linguistique et histoire de la langue française* associe une formation générale et une formation spécifique en rapport avec la littérature, la linguistique et l'histoire de la langue. Elle permet aux étudiants de compléter leurs connaissances, d'approfondir leur culture et de les initier à la recherche scientifique. Ainsi, le master permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales.

Le diplôme de master de recherche en *Littérature, Linguistique et Histoire de la langue française* est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence. La formation dispensée comprend : des enseignements théoriques, méthodologiques et une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire.

Cette formation est basée sur deux axes notamment :
- un axe synchronique : linguistique et sémiotique littéraire (sémantique, stylistique, analyse du discours, rhétorique générale, poétique) ; francophonie et variété des français actuels.
- un axe historique et philologique : histoire de la langue (lexicologie, syntaxe, grammaire), linguistique française diachronique.

Plusieurs domaines de recherche sont proposés dans le cadre de ce Master : linguistique, morphologie, syntaxe, littérature, philologie, rhétorique, sémiotique, stylistique, sémantique, lexicologie, variété des français, didactique du français, français médiéval, histoire de la langue.

La formation en ce mastère comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance.

4. Les spécialités

La deuxième année de Master propose aux étudiants de s'orienter vers des parcours qui correspondent à des domaines de spécialité :

- ✓ Langue
- ✓ Lettres
- ✓ Histoire de la langue française
- ✓ Didactique du français
- ✓ Sémiologie

Un apprentissage méthodologique d'initiation à la recherche, apprentissage adapté aux exigences et aux spécificités de ces parcours, est proposé aux étudiants afin de les initier aux nouvelles approches méthodologiques liées à leur domaine de compétence. Les autres séminaires ont pour but de consolider leurs compétences théoriques afin de les préparer au mieux à la réalisation d'un travail de recherche qui viendra couronner leur parcours de M2.

5. Perspectives d'avenir

Dès le premier semestre, un cours de didactique de la langue française est proposé aux étudiants dans le cadre de l'Élément d'Enseignement « Didactique ». Ce cours permet aux étudiants de développer des compétences favorisant leur intégration professionnelle notamment s'ils se destinent à l'enseignement.

Le Master de *Langue, Littérature française et Histoire de la langue française* permet aux étudiants qui le valident de diversifier davantage leur spécialité en se portant candidats à s'inscrire en doctorat dans une des universités tunisiennes ou européennes qui offrent des formations dans le cadre du LMD.

Des conventions Erasmus + avec des Universités étrangères sont prévues. Elles permettront à certains étudiants de faire un semestre d'étude dans une université européenne.

6. Interliaisons entre les semestres du parcours, passerelles, évaluation et progression

En M1 (semestres 1 et 2), l'évaluation est semestrielle. L'obtention de la moyenne S1 + S2 est obligatoire pour le passage en M2. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne auront la possibilité de redoubler (**un seul redoublement autorisé**).

En M2, le 4^{ème} semestre comporte :

- un séminaire de suivi des travaux (2h par semaine)
- la rédaction du mémoire : lors du quatrième semestre, les étudiants sont amenés à rédiger un mémoire de recherche dans leur domaine de spécialité (de 60 à 80 pages). Leurs travaux sont dirigés par un enseignant-encadreur. Après soutenance devant un jury de trois enseignants-chercheurs au moins, et après validation de cette recherche, 30 crédits sont alloués à l'étudiant pour compléter son parcours. Lors de la soutenance, 4 mentions peuvent être décernées aux

étudiants :

- ✓ « Très bien » (note $\geq 16/20$)
- ✓ « Bien » ($14/20 \leq \text{note} < 16/20$)
- ✓ « Assez bien » ($12/20 \leq \text{note} < 14/20$)
- ✓ « Passable » ($10/20 \leq \text{note} < 12/20$)

L'inscription en mémoire ne peut s'effectuer que si l'étudiant a réussi S3.

Le mémoire devra être soutenu à la fin de S4 et sous réserve de validation du séminaire d'encadrement. **Une dérogation d'un semestre** supplémentaire pourra exceptionnellement être accordée sur avis de la Commission du mastère.